

Formacode : 13021

## CADRE LÉGAL

Loi 2019-828 du 6 août 2019

Décret du n°2021-571 du 10 mai 2021



### TARIFS (organisme non soumis à la T.V.A.)

En inter-entreprise : sur devis.  
En intra-entreprise : sur devis.

### OBJECTIFS

- Connaître la réglementation en matière de prévention.
- Comprendre les missions du CST.
- Savoir analyser les accidents du travail.
- Connaître les mesures de prévention à mettre en place.

### PUBLIC VISÉ

Toute personne membre titulaire ou suppléants du comité social territorial.

### MOYENS ANDRAGOGIQUES

Apports théoriques au moyen d'une présentation numérique projetée, de vidéos explicatives et d'exercices pratiques.

La formation est animée par un formateur à jour de ses compétences.

### MATÉRIELS REQUIS

- Salle de formation compatible avec le nombre de participant.
- Tables et chaises pour chaque participant.
- Mur blanc sur lequel projeter la présentation.
- Paperboard ou tableau effaçable.



### DURÉE

De 35 heures sur cinq jours.

### NOMBRE DE PARTICIPANT

De 1 à 12 maximum.

### VALIDITÉ

Tous les 4 ans.

### PRÉ-REQUIS

Être élu membre titulaire ou suppléants du CST.

### SITUATION DE HANDICAP

Nous nous adaptons à toute personne en situation de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, mental, cognitif ou psychique.

Merci de nous en faire part afin de mettre en place les mesures nécessaires.





## PROGRAMME THÉORIQUE

- Le cadre légal et réglementaire :
  - Le cadre légal et réglementaire.
  - Le Code du travail.
  - Les décrets applicables.
- Les risques professionnels :
  - Les statistiques des accidents du travail.
  - Les coûts directs et indirects.
  - Connaître les risques professionnels.
  - les différents outils d'analyse et de prévention des risques.
- Les enjeux de la santé et sécurité au travail :
  - Les enjeux de la prévention.
  - Les neuf principes généraux de prévention.
  - Les documents utiles à la prévention.
- Les acteurs de la prévention :
  - Comprendre le rôle des acteurs internes à la prévention.
  - Comprendre le rôle des acteurs externes à la prévention.
- Le comité social territorial :
  - Le rôle et la fonction du CST.
  - Les missions du CST.
  - Les outils utiles au CST.
- Savoir analyser les accidents :
  - Le mécanisme d'apparition des accidents.
  - Les accidents en ou hors service.
  - Les maladies professionnelles.
  - Les dangers graves et imminents.
  - Savoir analyser les accidents du travail.
  - Comprendre et connaître les mesures de prévention.

## PROGRAMME PRATIQUE

- Étude de cas et visite des postes.
- Exercices de rédaction des comptes rendu.
- Observation et analyse des différents postes.



## ÉVALUATION

Évaluation en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants.

Le participant est évalué en fin de session par le formateur.

## DOCUMENTS REMIS

Livret stagiaire remis directement aux participants à la fin de la formation.

Attestation de fin de formation remis par le formateur aux participants à la fin de la formation.

## Des questions sur la réalisation de cette formation ?

E.L.G. Associés vous conseille et vous aide à trouver des solutions en fonction de vos besoins et de votre budget.

Nous nous devons de vous apporter notre savoir-faire pour mieux répondre à vos besoins.

